



RAPPORT

ATELIER NATIONAL DE PLAIDOYER POUR LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION ET LA DEGRADATION DES TERRES A TRAVERS LES SOLUTIONS AGROECOLOGIQUES

Abidjan, le 30 MARS 2022

La Rose Blanche-Abidjan



Le 30 mars 2022, s'est tenue à l'Hôtel La Rose Blanche, à Abidjan, **un atelier national de plaidoyer pour la lutte contre la désertification et la dégradation des terres à travers les solutions agroécologiques**

Cet atelier a regroupé 65 participants dont les structures interviennent dans le domaine environnemental et agricole.

Ce cadre d'échange a permis aux représentants des structures gouvernementales nationales et déconcentrées, des organisations de la société civile spécialisées en la matière, de prendre conscience de l'état d'avancement de la dégradation des terres ivoiriennes favorisée par la déforestation galopante depuis les indépendances. Mieux, cette rencontre a permis à l'assistance de s'approprier le concept « agroécologie » qui se présente comme la seule alternative pour la préservation et la restauration de la nature en Côte d'Ivoire.

Plusieurs temps forts ont marqué cette journée.

➤ **La cérémonie d'ouverture.**

La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par trois allocutions :

La première allocution a été prononcée par M. GUY MIMI, Représentant du Ministre Gouverneur du District Autonome d'Abidjan. Dans son intervention, il a remercié la présence du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, du Ministère des Eaux et Forêts et de celui en charge de l'Agriculture à travers leurs représentants. Il a également salué l'appui du GIZ, principal bailleur de fonds de l'atelier et de CARI Association France pour l'appui technique. Il a dit sa satisfaction de voir le parterre de participants d'origine diverse pour leur forte mobilisation. Il a terminé ses propos en témoignant sa gratitude aux Partenaires dont les moyens fournis ont permis l'organisation de cette importante initiative.

La deuxième allocution a été celle de M. KOFFI Alexandre, Président du comité d'organisation dudit atelier. L'honneur lui revenait également de prononcer un discours au nom de Change Human's Life.

Dans son intervention, il a réitéré sa satisfaction et l'émotion qui l'habite face à cette présence effective des organisations de la société civile invitées pour la circonstance. Après avoir salué et remercié les autorités et partenaires, il a fait une adresse particulière au Ministre de l'Environnement et du Développement Durable président de ladite activité et au GIZ principal bailleur de fonds.

Il a ensuite présenté le contexte et les enjeux qui découlent de cette thématique, objet de la rencontre du jour. Il a invité tous les acteurs à promouvoir et vulgariser l'agroéconomie dans les politiques de lutte contre l'avancée du désert et la dégradation des terres cultivables en Côte d'Ivoire sans toutefois oublier de rappeler le soutien des différents partenaires étatiques et bailleurs pour la réussite de telles initiatives. Aussi, a-t-il souhaité la prise en compte des besoins des populations rurales et de leur implication dans l'élaboration des projets.



Dans son discours d'ouverture, le Professeur LAVRY GRAH NAZAIRE, représentant du Ministre de l'Environnement et du Développement Durable, Président de la cérémonie, a commencé par saluer les autorités ministérielles, les Partenaires, les organisations de la société civile surtout pour leur mobilisation autour des préoccupations environnementales.

Il ressort de ses propos que la thématique de l'agroécologie est en parfaite cohérence avec la politique de préservation de l'environnement implémentée par son ministère. En effet, cette approche offre un système intégré qui applique simultanément des concepts et des principes écologiques et sociaux, à la conception et à la gestion des systèmes alimentaires et agricoles. Voilà pourquoi, il a félicité l'ONG CHANGE HUMAN'S LIFE initiatrice de cet atelier.

Il a terminé ses propos en insistant sur l'objectif visé par cet atelier organisé par l'ONG CHANGE HUMAN'S LIFE qui est d'élaborer un document de plaidoyer en prélude à la Cop 15 qui se tiendra à Abidjan (Côte d'Ivoire) du 09 au 20 mai 2022 et au Sommet Désertif'Actions en octobre prochain à Montpellier (France).

En effet, les résolutions et recommandations des Organisations de la Société Civile (OSC) présentes serviront à l'écriture de la Déclaration d'Abidjan.

Après la cérémonie d'ouverture, s'en est suivi la photo de famille puis la pause-café.

➤ **Le déroulement des travaux**

• **Les communications**

Deux communications ont été faites :

Communication 1 : « Etat des lieux sur la désertification et la dégradation des terres, sur les politiques de développement de l'agroécologie, les avancées et perspectives en Côte d'Ivoire ».

Communication 2 : « Importance de l'agroécologie dans la lutte contre le changement climatique ».

Les communications ont été suivies d'échanges marqués par des contributions et des demandes d'informations et d'éclaircissements.

Échanges :

Les préoccupations ont porté essentiellement sur :

- La politique de dédommagement des populations déguerpies des parcs nationaux ;
- La nécessité de prendre en compte les besoins des populations rurales et de les impliquer davantage dans l'élaboration des projets ;
- La nécessité d'avoir la cartographie actualisée chaque année du couvert forestier ivoirien ;
- La nécessité du travail en synergie des différents acteurs intervenants dans le domaine ;

- La nécessité d'encourager l'investissement de l'Etat dans l'agroécologie.

Travaux de groupes.

Quatre groupes de travail ont été constitués afin de réfléchir sur le canevas proposé par le partenaire CARI. (**Voir annexe 2**)

Synthèse des travaux d'ateliers

1 Résultats des travaux sur le/les thèmes choisis

2.1 Thématique traitée :

Thématique de travail	Questions à traiter lors des ateliers nationaux D'a22
La sécurité alimentaire constitue l'un des objectifs du développement durable, dont l'atteinte à l'horizon 2030 est loin d'être acquise. La mise en place de systèmes alimentaires durables est une urgence à plus d'un titre.	De quelles manières l'agroécologie peut-elle répondre aux crises alimentaires et contribuer à la souveraineté des communautés en termes d'alimentation ?

2.2 Description du contexte national lié au thème traité : comment se pose le problème sur le plan national ? Quelles sont ses conséquences

Le problème se pose sous plusieurs angles :

- Insuffisance de la production nationale sur certaines spéculations ;
- Intérêt prononcé pour les cultures de rente au détriment des cultures vivrières ;
- Changement climatique ;
- Non mécanisation de l'agriculture ;
- Défaillance/disfonctionnement du système de distribution nationale ;
- Appauvrissement des sols ;
- Extension des centres urbains entraînant la rareté des terres arables ;
- Exportation des produits agricoles au détriment de l'approvisionnement des marchés locaux ;
- Difficulté de conservation de production liée à l'usage des produits de synthèse ;
- Urbanisation avancée, sécheresse, feux de brousse, mauvais état des routes de ravitaillement des produits agricoles.

Les conséquences sont les suivantes :

- Inflation des prix des produits ;
- Pénurie alimentaire ;
- Malnutrition ;
- Insécurité ;
- Exode rural et migration ;
- Appauvrissement des populations ;
- Rareté des espaces cultivables



- Ampleur des conflits fonciers

2.3 Les solutions de la société civile face aux enjeux : liste et description des initiatives, pratiques, projets liés à l'agroécologie recensés parmi les participants à l'atelier

Au terme des travaux en commission, les projets ont été identifiés :

- **AgriSud International (Projet Profit)** : promotion de la culture du manioc en zone urbaine ;
- **Jeunes Volontaires pour l'environnement** : formation et sensibilisation des producteurs et des communautés sur l'agroécologie paysanne et Rédaction de guides agricoles (Daloa) ;
- **PANAFCI (consortium d'ONG subventionnés par la FAO)** : projet sur l'agriculture familiale ;
- **ONG environnement Cadre de vie** : sensibilisation sur la consommation des riz locaux ;
- **Institut National des administrateurs de Côte d'Ivoire** : projet plan vert ;
- **MINADER, CEDEAO, Convention de la Société Civile** : projet de sécurisation des stocks de semences ;
- **ONG AMISTAD** : renforcement des capacités et de sensibilisation des organisations de la société civile et des communautés locales ;
- **Convention de la société Civile** : Projet Benkadi ;
- Cacao ami de la forêt de la Redd+ ;
- Gestion durable des terres (MINEDD) ;
- Autonomisation des jeunes et des femmes ;
- Formation en Agroécologie

En outre des renforcements des capacités des acteurs ont été mentionnés à savoir :

- Formation sur la formulation du compost ;
- Les techniques du recyclage du fumier ;
- Formation à l'utilisation des biofertilisants et biopesticides ;
- Les techniques du paillage ;
- Les bonnes pratiques agricoles (utilisation des légumineuses, rotation et association des cultures, les pépinières sur pilotis, gestion de l'eau, etc.) ;
- Les techniques de lutte biologique ;
- Labour avec utilisation des vers de terre.

2.4 Les argumentaires pour l'agroécologie dans le cadre du [thème traité] : argumentaires édifiés à partir de l'analyse des solutions de la société civile, montrant comment tel aspect de l'agroécologie permet de répondre à tel aspect du problème.

- Redd+ cacao ami de la forêt : vise à pratiquer la culture cacaoyère tout en préservant l'environnement grâce à l'introduction de plants dans les champs. Ce projet se veut une solution à l'augmentation des productions agricoles et du revenu des paysans. Aussi, faudra-t-il inculquer le sens de la protection de l'environnement, gage de lutte contre le réchauffement climatique.



- Gestion durable des terres : le projet vise l'introduction de nouvelles méthodes agricoles en vue de réduire la pratique de cultures extensives au profit des cultures intensives respectueuses de l'environnement (moyens de lutte contre la dégradation des sols).
- La mise en place des stocks de semence permettra de garantir une disponibilité des semences
- La mise en place de réserves foncières agricoles en milieu urbain permettra de créer des circuits courts d'approvisionnement qui vont impacter le prix des produits.
- En sensibilisant les populations et en les formant aux techniques de l'agroécologie, ces dernières comprendront mieux et seront plus enclines à adopter ces nouvelles pratiques culturales.
- Le compost et le fumier, les biofertilisants, les biopesticides, le paillage, les bonnes pratiques agricoles permettent entre autres :
 - La fertilisation des sols
 - La gestion durable des terres ;
 - L'augmentation de la productivité ;
 - La préservation de la biodiversité ;
 - La sécurité alimentaire ;
 - La bonne conservation des productions agricoles.

L'agroécologie peut répondre aux crises alimentaires et contribuer à la souveraineté des communautés en termes d'alimentation en :

- garantissant l'indépendance des paysans en termes de semences ;
- contribuant à réduire les conflits fonciers ;
- permettant une meilleure gestion des ressources en eaux ;
- contribuant à une meilleure diversification des cultures.

3 Messages de plaidoyer prioritaires à porter, pour quelle cibles, et avec quel objectif de changement ?

Objectif de changement	Cible de plaidoyer	Message de plaidoyer formulé à destination de cette cible
Appui technique pour encourager la pratique de l'agroécologie	<ul style="list-style-type: none"> - Etat, - PTF, - Représentants locaux et scientifiques 	Soutenir les actions de formation et de déploiement de relais communautaires pour la formation des populations en pratique d'agroécologie.
Synergie d'action entre les acteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Les OSC environnementales, - Représentant locaux et les structures étatiques 	Mettre en place une plateforme de concertation d'agroécologie
Fonds de soutien à l'agroécologie	<ul style="list-style-type: none"> - Etat, - PTF, - Secteur privé, - Représentants locaux 	Créer un fonds de soutien à l'agroécologie
Suivi et évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Etat, - PTF, - Secteur privé, - Représentants locaux, - OSC environnementales, - Relais communautaires et populations 	Mettre en place un mécanisme de suivi et d'évaluation
Autosuffisance alimentaire	Gouvernement	Réorienter la politique alimentaire vers l'autosuffisance alimentaire
Financement de la transition agricole	<ul style="list-style-type: none"> - Etat, - PTF, - Secteur privé 	Alléger les conditions d'accès aux financements et allouer plus de fonds à la transition agricole
Appropriation de la transition agricole	Populations	L'agroécologie est une pratique agricole qui, en plus d'être économiquement rentable, a la capacité d'assurer la subsistance des générations futures
Vulgarisation des méthodes et techniques de gestion durable des terres	<ul style="list-style-type: none"> - Etat, - PTF - Société civile 	Soutenir les initiatives de diffusion et de partage de savoir sur la gestion durable des terres

Adoption de la réglementation pour l'agroécologie	- Gouvernement, - Parlement (AN et SENAT)	Prendre des textes et lois pour faire appliquer les pratiques de l'agroécologie
Soutien des agriculteurs pour la transition agro-écologique	- Etat, - Partenaires Techniques Financiers et Scientifiques	Appuyer techniquement et financièrement les initiatives agroécologiques
Vulgarisation de l'agriculture hors sol	Etat	Définir une politique nationale de vulgarisation des pratiques hors sols
Sensibilisation et formation des acteurs à l'utilisation des techniques agroécologiques	- ONG, - Société Civile...	Accentuer la sensibilisation et la formation des acteurs du milieu
Financement des actions des ONG et les projets pour la promotion de l'agroécologie	PTF Etat Secteur Privé	- Définir des politiques de financement des initiatives agroécologiques, - Faciliter l'interaction entre les porteurs de projets et les bailleurs
Sensibilisation au changement de comportement et à la bonne agroécologique	Populations	S'approprier les techniques de l'économie circulaire
Vulgarisation des biodigesteurs	- Etat - PTF	Accentuer l'utilisation des biodigesteurs dans les ménages
Valorisation de travail agricole	Etat	Faire de l'agriculture un corps de métier
Accompagnement des populations à la résolution des problèmes fonciers	- Etat - PTF	- Amoindrir le coût des procédures d'immatriculation et de délimitation des terroirs - Faciliter l'accès aux crédits agricoles

Cérémonie de clôture

La cérémonie de clôture a été ponctuée par deux interventions. Celle du président de l'ONG CHANGE HUMAN'S LIFE, M. Hermann KOUAME qui a dit toute sa reconnaissance pour la tenue des travaux du jour.

Il a relevé les difficultés financières rencontrées par l'ONG pour la réalisation de cette activité.

Il a aussi invité les organisations de la société civile à non seulement se mobiliser pour la réussite de la COP15 qui est une opportunité pour la Côte d'Ivoire mais surtout à œuvrer ensemble afin de mener une action concertée.

A sa suite Monsieur le Représentant de Monsieur le Ministre Gouverneur du District Autonome d'Abidjan, M. MIMI a quant à lui a remercié tous les acteurs présents et félicité la structure organisatrice qui selon lui a eu le nez creux en initiant cet atelier en rapport avec la réalité du moment. Il aussi montré la disponibilité du District à accompagner ce genre d'initiatives.

Par ailleurs, il a invité les acteurs présents à la promotion de l'économie circulaire pour laquelle un Institut a été mis en place par le District.

C'est sur ces mots qu'il a clôturé l'atelier du jour.

Fait à Abidjan, le 30/03/2022

ANNEXE

Contenus des travaux

1. Contexte national de l'agroécologie en zone aride et sèche

- 1.1. Description des spécificités de l'agroécologie dans le pays
- 1.2. Description de la trajectoire / l'historique de l'émergence de l'agroécologie dans le pays (est-elle issue de mouvements populaires, politiques, de la science, etc. ?)

2. Résultats des travaux sur le/les thèmes choisis

Reprendre les sections ci-dessous pour chaque thématique traitée dans l'atelier pays.

2.1. Thématique traitée :

Thématique de travail	Questions à traiter lors des ateliers nationaux D'a22
La sécurité alimentaire constitue l'un des objectifs du développement durable, dont l'atteinte à l'horizon 2030 est loin d'être acquise. La mise en place de systèmes alimentaires durables est une urgence à plus d'un titre.	De quelles manières l'agroécologie peut-elle répondre aux crises alimentaires et contribuer à la souveraineté des communautés en termes d'alimentation ?

- 1.1. Description du contexte national lié au thème traité : comment se pose le problème sur le plan national ? Quelles sont ses conséquences ?
- 1.2. Les solutions de la société civile face aux enjeux : liste et description des initiatives, pratiques, projets liés à l'agroécologie recensés parmi les participants à l'atelier
- 1.3. Les argumentaires pour l'agroécologie dans le cadre du [thème traité] : argumentaires rédigés à partir de l'analyse des solutions de la société civile, montrant comment tel aspect de l'agroécologie permet de répondre à tel aspect du problème.

2. Messages de plaidoyer prioritaires à porter, pour quelle cibles, et avec quel objectif de changement ?

Avec un travail collectif d'identification des cibles de plaidoyer et des objectifs de changement, compléter le tableau suivant. Il peut s'agir de cibles du plaidoyer, aussi bien sur le plan national, qu'international. Il peut s'agir de représentants des états, d'institutions, du secteur privé, etc.

Objectif de changement	Cible de plaidoyer	Message de plaidoyer formulé à destination de cette cible